

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE MARSILLY - COMMUNE DE MARSILLY (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21170222000016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE Pal La Rochelle Banlieue

**M. 14**

**Budget primitif**  
 **voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	43
D2 - Arrêté et signatures	44

## COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17222	COMMUNE DE MARSILLY Principal	BP 2018
---------------------	----------------------------------	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2843
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.             <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.</li> <li>- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 420 229,56	1 992 117,81
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 428 111,75
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>2 420 229,56</b>	<b>2 420 229,56</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 486 920,18	2 306 410,41
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 099 735,33	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 280 245,10
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>2 586 655,51</b>	<b>2 586 655,51</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 006 885,07</b>	<b>5 006 885,07</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	389 392,60	0,00	439 859,33	439 859,33	439 859,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	955 290,00	0,00	942 531,00	942 531,00	942 531,00
014	Atténuations de produits	7 634,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	244 203,00	0,00	258 104,73	258 104,73	258 104,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 596 519,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1 649 495,06</b>	<b>1 649 495,06</b>	<b>1 649 495,06</b>
66	Charges financières	18 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 285,42	0,00	5 119,00	5 119,00	5 119,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	104 390,12		102 200,00	102 200,00	102 200,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 736 195,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 778 814,06</b>	<b>1 778 814,06</b>	<b>1 778 814,06</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 254 556,74		633 793,07	633 793,07	633 793,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 244,86		7 622,43	7 622,43	7 622,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 269 801,60</b>		<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 005 996,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 420 229,56</b>	<b>2 420 229,56</b>	<b>2 420 229,56</b>

+		
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
	=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	29 000,00	0,00	31 062,00	31 062,00	31 062,00
70	Produits services, domaine et ventes div	86 300,00	0,00	87 763,00	87 763,00	87 763,00
73	Impôts et taxes	1 381 050,00	0,00	1 343 735,00	1 343 735,00	1 343 735,00
74	Dotations et participations	417 900,00	0,00	523 711,81	523 711,81	523 711,81
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00	0,00	2 646,00	2 646,00	2 646,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 919 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 988 917,81</b>	<b>1 988 917,81</b>	<b>1 988 917,81</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 438,01	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 926 188,01</b>	<b>0,00</b>	<b>1 990 117,81</b>	<b>1 990 117,81</b>	<b>1 990 117,81</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 982,06		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 982,06</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 930 170,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 992 117,81</b>	<b>1 992 117,81</b>	<b>1 992 117,81</b>

+		
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>428 111,75</b>
	=	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>639 415,50</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 332,00	4 157,64	34 650,00	34 650,00	38 807,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	717 760,80	211 545,02	397 100,64	397 100,64	608 645,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 028 180,70	884 032,67	854 769,54	854 769,54	1 738 802,21
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 760 273,50</b>	<b>1 099 735,33</b>	<b>1 286 520,18</b>	<b>1 286 520,18</b>	<b>2 386 255,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	259 000,00	0,00	196 400,00	196 400,00	196 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>269 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>196 400,00</b>	<b>196 400,00</b>	<b>196 400,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 029 273,50</b>	<b>1 099 735,33</b>	<b>1 482 920,18</b>	<b>1 482 920,18</b>	<b>2 582 655,51</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 982,06	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	15 328,94	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>19 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 048 584,50</b>	<b>1 099 735,33</b>	<b>1 486 920,18</b>	<b>1 486 920,18</b>	<b>2 586 655,51</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 000,00	0,00	423 684,25	423 684,25	423 684,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 684,25</b>	<b>423 684,25</b>	<b>423 684,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	154 309,99	0,00	139 575,33	139 575,33	139 575,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	161 623,30	0,00	1 099 735,33	1 099 735,33	1 099 735,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 444,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>323 377,79</b>	<b>0,00</b>	<b>1 239 310,66</b>	<b>1 239 310,66</b>	<b>1 239 310,66</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>332 377,79</b>	<b>0,00</b>	<b>1 662 994,91</b>	<b>1 662 994,91</b>	<b>1 662 994,91</b>

**COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 254 556,74		633 793,07	633 793,07	633 793,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 244,86		7 622,43	7 622,43	7 622,43
041	Opérations patrimoniales (4)	15 328,94		2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 285 130,54</b>		<b>643 415,50</b>	<b>643 415,50</b>	<b>643 415,50</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 617 508,33</b>	<b>0,00</b>	<b>2 306 410,41</b>	<b>2 306 410,41</b>	<b>2 306 410,41</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>280 245,10</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>639 415,50</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	439 859,33		439 859,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	942 531,00		942 531,00
014	Atténuations de produits	9 000,00		9 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	258 104,73		258 104,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 119,00	0,00	5 119,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	102 200,00	7 622,43	109 822,43
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		633 793,07	633 793,07
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 778 814,06</b>	<b>641 415,50</b>	<b>2 420 229,56</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	196 400,00	0,00	196 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	38 807,64	0,00	38 807,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	608 645,66	4 000,00	612 645,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 738 802,21	0,00	1 738 802,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 582 655,51</b>	<b>4 000,00</b>	<b>2 586 655,51</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 062,00		31 062,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	87 763,00		87 763,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	1 343 735,00		1 343 735,00
74	Dotations et participations	523 711,81		523 711,81
75	Autres produits de gestion courante	2 646,00	0,00	2 646,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	1 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 990 117,81</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 992 117,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>428 111,75</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	139 575,33	0,00	139 575,33
13	Subventions d'investissement	423 684,25	2 000,00	425 684,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 622,43	7 622,43
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		633 793,07	633 793,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>563 259,58</b>	<b>643 415,50</b>	<b>1 206 675,08</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>280 245,10</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>1 099 735,33</b>
-----------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>389 392,60</b>	<b>439 859,33</b>	<b>439 859,33</b>
60611	Eau et assainissement	10 000,00	15 200,00	15 200,00
60612	Energie - Electricité	83 000,00	77 093,33	77 093,33
60622	Carburants	6 000,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	57 000,00	59 000,00	59 000,00
60624	Produits de traitement	50,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	4 600,00	4 900,00	4 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 320,60	16 000,00	16 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 800,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	3 100,00	2 600,00	2 600,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	11 300,00	11 060,00	11 060,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	44 000,00	53 900,00	53 900,00
6135	Locations mobilières	6 700,00	6 654,00	6 654,00
614	Charges locatives et de copropriété	840,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 223,00	44 000,00	44 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 819,00	33 000,00	33 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 200,00	3 800,00	3 800,00
6156	Maintenance	7 400,00	6 300,00	6 300,00
6161	Multirisques	9 370,00	8 900,00	8 900,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 340,00	2 340,00
6182	Documentation générale et technique	6 200,00	6 700,00	6 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 600,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	5 010,00	5 010,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 300,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 240,00	2 240,00
6231	Annonces et insertions	750,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	18 210,00	18 210,00
6236	Catalogues et imprimés	1 600,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	4 200,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	800,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	5 880,00	6 335,00	6 335,00
6256	Missions	600,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	5 800,00	5 800,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	8 600,00	8 600,00
627	Services bancaires et assimilés	40,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 620,00	1 627,00	1 627,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 550,00	4 430,00	4 430,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 600,00	2 650,00	2 650,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	330,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>955 290,00</b>	<b>942 531,00</b>	<b>942 531,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	65 000,00	47 940,00	47 940,00
6331	Versement de transport	7 960,00	8 100,00	8 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 400,00	2 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 860,00	8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	576 000,00	578 000,00	578 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	7 390,00	7 390,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	86 400,00	80 000,00	80 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	172 800,00	150 000,00	150 000,00

COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	650,00	650,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	870,00	1 951,00	1 951,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 900,00	7 100,00	7 100,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	19 000,00	19 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>7 634,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 634,00	9 000,00	9 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>244 203,00</b>	<b>258 104,73</b>	<b>258 104,73</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	8 270,00	8 476,00	8 476,00
6531	Indemnités	36 336,00	34 800,00	34 800,00
6532	Frais de mission	150,00	150,00	150,00
6533	Cotisations de retraite	1 657,00	1 480,00	1 480,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	185 440,00	194 870,00	194 870,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 350,00	400,00	400,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 500,00	6 758,73	6 758,73
6574	Subv. fonct. Associat <sup>l</sup> , personnes privée	7 700,00	10 370,00	10 370,00
658	Charges diverses de gestion courante	300,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	300,00	300,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>1 596 519,60</b>	<b>1 649 495,06</b>	<b>1 649 495,06</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>18 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>7 285,42</b>	<b>5 119,00</b>	<b>5 119,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 785,42	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	5 500,00	5 119,00	5 119,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>104 390,12</b>	<b>102 200,00</b>	<b>102 200,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 190,12	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	102 200,00	102 200,00	102 200,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>1 736 195,14</b>	<b>1 778 814,06</b>	<b>1 778 814,06</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 254 556,74</b>	<b>633 793,07</b>	<b>633 793,07</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>15 244,86</b>	<b>7 622,43</b>	<b>7 622,43</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	15 244,86	7 622,43	7 622,43
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 269 801,60</b>	<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 269 801,60</b>	<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 005 996,74</b>	<b>2 420 229,56</b>	<b>2 420 229,56</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

**COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018**

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>29 000,00</b>	<b>31 062,00</b>	<b>31 062,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 000,00	31 062,00	31 062,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>86 300,00</b>	<b>87 763,00</b>	<b>87 763,00</b>
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 000,00	4 163,00	4 163,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	83 400,00	83 000,00	83 000,00
70688	Autres prestations de services	700,00	200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	400,00	400,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 381 050,00</b>	<b>1 343 735,00</b>	<b>1 343 735,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 237 680,00	1 175 937,00	1 175 937,00
73211	Attribution de compensation	58 600,00	55 644,00	55 644,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	73 900,00	76 750,00	76 750,00
7336	Droits de place	1 200,00	1 300,00	1 300,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	6 770,00	7 104,00	7 104,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 900,00	27 000,00	27 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>417 900,00</b>	<b>523 711,81</b>	<b>523 711,81</b>
7411	Dotation forfaitaire	236 000,00	231 000,00	231 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 000,00	38 000,00	38 000,00
7472	Participat° Régions	1 100,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	780,81	780,81
74748	Participat° Autres communes	1 600,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	64 200,00	99 689,00	99 689,00
7478	Participat° Autres organismes	14 000,00	14 034,00	14 034,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	27 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	5 500,00	5 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 000,00	129 000,00	129 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	5 708,00	5 708,00
7488	Autres attributions et participations	9 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 500,00</b>	<b>2 646,00</b>	<b>2 646,00</b>
752	Revenus des immeubles	5 500,00	2 646,00	2 646,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>1 919 750,00</b>	<b>1 988 917,81</b>	<b>1 988 917,81</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 438,01</b>	<b>1 200,00</b>	<b>1 200,00</b>
7713	Libéralités reçues	300,00	200,00	200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 138,01	1 000,00	1 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 926 188,01</b>	<b>1 990 117,81</b>	<b>1 990 117,81</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>3 982,06</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	3 982,06	2 000,00	2 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre Intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 982,06</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 930 170,07</b>	<b>1 992 117,81</b>	<b>1 992 117,81</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>428 111,75</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 420 229,56</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>14 332,00</b>	<b>34 650,00</b>	<b>34 650,00</b>
2031	Frais d'études	13 332,00	34 650,00	34 650,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>717 760,80</b>	<b>397 100,64</b>	<b>397 100,64</b>
2112	Terrains de voirie	0,00	23 685,64	23 685,64
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	3 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	26 523,44	90 100,00	90 100,00
21311	Hôtel de ville	59 777,50	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	18 215,74	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	91 500,00	174 300,00	174 300,00
2151	Réseaux de voirie	426 614,95	20 660,00	20 660,00
2152	Installations de voirie	4 011,16	4 000,00	4 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	18 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 000,00	23 000,00	23 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	19 000,00	19 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	11 000,00	5 000,00	5 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 950,00	3 350,00	3 350,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 784,41	7 020,00	7 020,00
2182	Matériel de transport	18 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	6 200,00	6 200,00
2184	Mobilier	14 773,60	11 035,00	11 035,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 010,00	9 750,00	9 750,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 028 180,70</b>	<b>854 769,54</b>	<b>854 769,54</b>
2313	Constructions	1 028 180,70	70 000,00	70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	784 769,54	784 769,54
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 760 273,50</b>	<b>1 286 520,18</b>	<b>1 286 520,18</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>259 000,00</b>	<b>196 400,00</b>	<b>196 400,00</b>
1641	Emprunts en euros	259 000,00	196 400,00	196 400,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>269 000,00</b>	<b>196 400,00</b>	<b>196 400,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 029 273,50</b>	<b>1 482 920,18</b>	<b>1 482 920,18</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>3 982,06</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>3 982,06</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 000,00	2 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 982,06	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>15 328,94</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
2116	Cimetières	35,88	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	911,84	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	756,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	660,25	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 910,73	0,00	0,00

**COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21534	Réseaux d'électrification	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres installat <sup>o</sup> , matériel et outillage	35,88	0,00	0,00
2313	Constructions	9 018,36	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>19 311,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 048 584,50</b>	<b>1 486 920,18</b>	<b>1 486 920,18</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>1 099 735,33</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 000,00	423 684,25	423 684,25
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	145 262,25	145 262,25
1323	Subv. non transf. Départements	9 000,00	203 422,00	203 422,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>9 000,00</b>	<b>423 684,25</b>	<b>423 684,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	315 933,29	1 239 310,66	1 239 310,66
10222	FCTVA	47 109,99	21 800,00	21 800,00
10223	TLE	107 200,00	117 775,33	117 775,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	161 623,30	1 099 735,33	1 099 735,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 444,50	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>323 377,79</b>	<b>1 239 310,66</b>	<b>1 239 310,66</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>332 377,79</b>	<b>1 662 994,91</b>	<b>1 662 994,91</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 254 556,74	633 793,07	633 793,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 244,86	7 622,43	7 622,43
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 244,86	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	7 622,43	7 622,43
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 269 801,60</b>	<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	15 328,94	2 000,00	2 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	8 874,36	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 454,58	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 285 130,54</b>	<b>643 415,50</b>	<b>643 415,50</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 617 508,33</b>	<b>2 306 410,41</b>	<b>2 306 410,41</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>280 245,10</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 586 655,51</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018**

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB896071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)				
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé OIN			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00											
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 570 544,43											
1641 Emprunts en euros (total)					2 570 544,43											
1804144-1			CAISSE EPARGNE	02/11/2008	237 823,94	F				EUR	4,800	4,800	M	P	N	A-1
1804451-BIS-1		23/07/2002	CAISSE EPARGNE	01/09/2003	212 105,55	R				EUR	4,670	4,670	M	P	N	A-1
1804598-1		27/08/2003	CAISSE EPARGNE	15/01/2009	145 591,85	F				EUR	4,390	4,390	M	P	N	A-1
1805918BIS-1			CAISSE EPARGNE	08/03/2006	181 000,00	R				EUR	4,620	4,620	M	P	N	A-1
20300376-1		25/12/1997	CAISSE EPARGNE	25/09/2003	95 249,12	F				EUR	5,800	5,800	M	P	N	A-1
20700319-1		05/12/2007	CAISSE EPARGNE	03/02/2008	341 000,00	F				EUR	4,490	4,490	M	P	N	A-1
8516986-1		16/02/2009	CAISSE EPARGNE	20/05/2009	150 000,00	F				EUR	4,560	4,560	M	P	N	A-1
A33100F3		05/07/2010	CAISSE EPARGNE	02/11/2010	250 000,00	F				EUR	2,510	2,510	T	P	N	A-1
MON217911-1			CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2004	219 000,00	R				EUR	4,600	4,600	M	P	N	A-1
MON246569-1			CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/05/2007	294 000,00	R	EURIBOR			EUR	4,530	4,530	M	P	N	A-1
MON260256-1		26/05/2008	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2008	25 100,00	F				EUR	4,490	4,490	M	P	N	A-1
MON261426-1		31/07/2008	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008	400 000,00	R				EUR	4,530	4,530	M	P	N	A-1
MPH210720-1			CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2008	119 673,97	F				EUR	5,260	5,260	M	P	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00											

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>2 670 544,43</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.  
(6) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
(7) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		793 171,84					198 880,28	13 099,87	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		793 171,84					198 880,28	13 099,87	0,00	0,00
1804144-1	N	0,00	A-1	2 666,48	0,00	F	EURIBOR	4,800	2 666,48	10,22	0,00	0,00
1804451-BIS-1	N	0,00	A-1	17 370,82	0,65	R		0,000	17 370,82	0,00	0,00	0,00
1804598-1	N	0,00	A-1	17 593,44	1,03	F		4,390	17 593,44	421,17	0,00	0,00
1805918BIS-1	N	0,00	A-1	50 361,35	3,17	R		0,000	15 373,67	0,00	0,00	0,00
20300376-1	N	0,00	A-1	12 547,36	0,72	F		5,800	9 318,37	482,63	0,00	0,00
20700319-1	N	0,00	A-1	141 942,31	5,08	F		4,490	25 428,42	5 854,14	0,00	0,00
8516986-1	N	0,00	A-1	75 926,05	6,38	F		4,560	10 582,20	3 242,88	0,00	0,00
A33100F3	N	0,00	A-1	140 823,98	7,83	F		2,510	16 673,84	2 616,89	0,00	0,00
MON217911-1	N	0,00	A-1	29 402,12	1,15	R		0,000	20 095,47	0,00	0,00	0,00
MON246569-1	N	0,00	A-1	108 060,75	4,32	R		0,000	22 861,84	0,00	0,00	0,00
MON260256-1	N	0,00	A-1	2 045,68	0,66	F		4,490	2 045,68	34,60	0,00	0,00
MON261426-1	N	0,00	A-1	186 354,28	5,74	R		0,134	28 993,03	237,35	0,00	0,00
MPH210720-1	N	0,00	A-1	10 077,22	0,66	F		5,260	10 077,22	199,79	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1671 Avances consolidées du Trésor (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>793 171,84</b>					<b>198 880,28</b>	<b>13 099,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**A2.4**

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	793 171,84	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00		0,00	
Taux variable simple (total)						0,00		0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00		0,00	
<b>Total</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>196 400,00</b>	<b>I</b> <b>196 400,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>196 400,00</b>	<b>196 400,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	196 400,00	196 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>196 400,00</b>	<b>1 099 735,33</b>	<b>0,00</b>	<b>1 296 135,33</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>780 990,83</b>	<b>III</b> <b>780 990,83</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>139 575,33</b>	<b>139 575,33</b>
10222	FCTVA	21 800,00	21 800,00
10223	TLE	117 775,33	117 775,33
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>641 415,50</b>	<b>641 415,50</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 622,43	7 622,43
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	633 793,07	633 793,07

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>780 990,83</b>	<b>0,00</b>	<b>280 245,10</b>	<b>1 099 735,33</b>	<b>2 160 971,26</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 296 135,33</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>2 160 971,26</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>864 835,93</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	N°1 Subvention		AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE MARSILLY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC PAROISSIALE LAGORD L'HOUMEAU NIEUL S/ MER MA	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU VIEUX TAPE CUL	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION RECREATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		AVENIR SPORTIF DE LA BAIE	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		CAM - COMITE ANIMATION MARSELOIS	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		CAMER AUNIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		CLUB PHOTO DE MARSILLY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		COMPAGNIE ARC EN CIEL	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		COTE A COAST	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention		ECOLE GOLF - ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE LA PREE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ECOLE JUDO-JUJITSU DE MARSILLY	Association	1 370,00
6574	N°1 SUBVENTION		HISTOIRE ET CULTURE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LA CLE DES CHANTS	Association	700,00
6574	N°1 Subvention		LA RUCHE BASKET	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention		LE BAS D EAU	Association	700,00
6574	N°1 Subvention		LE P TIT MARSELOIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LES ARTS DE L ESTRAN	Association	200,00
6574	N°1 Subvention		LES GAZELLES DE LA BAIE - MME PERAUDEAU EMMANUELLE	Association	100,00
6574	N°1 Subvention		LOISIRS COUNTRY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MARSILLY CA NOUS INTERESSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MARSILLY RUGBY CLUB	Association	800,00
6574	N°1 Subvention		ROLLER DERBY LA ROCHELLE-MARSILLY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		SPORT POUR TOUS-M, ROUILLE	Association	500,00
6574	N°1 Subvention		TENNIS CLUB MARSILLY	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		9,00	7,00	16,00	12,92	0,00	12,92	
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL.	C	1,00	1,00	2,00	1,86	0,00	1,86	
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	5,00	6,00	11,00	8,06	0,00	8,06	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	
AGENT SPC 1ERE CL. DES E.M	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		19,00	7,00	26,00	21,92	0,00	21,92	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

## COMMUNE DE MARSILLY - Principal - BP - 2018

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 126 000,00	0,00	11,64	0,00	522 804,00	8,86
TFPB	2 442 000,00	0,00	27,47	0,00	715 489,00	6,66
TFPNB	66 900,00	0,00	68,42	0,00	46 644,00	1,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 634 900,00</b>	<b>0,00</b>			<b>1 284 937,00</b>	<b>7,36</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 15/03/2018

Présenté par le Maire, Hervé PINEAU (1),

A Marsilly, le 22/03/2018

le Maire, Hervé PINEAU,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Marsilly, le 22/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Monsieur Hervé PINEAU	
Madame Annick PERESLENI	
Madame Annie COURCY	
Madame Aurélie MILIN	
Madame Delphine COEFFIC	
Madame Maria-Annick GRIGNOU	
Madame Nicole MANGOT	
Monsieur Christian ARDOUIN	
Monsieur Diamory SYLLA	
Monsieur Francis AUBINEAU	
Monsieur François LEROY	
Monsieur Jacques DRUAUD	
Monsieur Jean-Pierre BOISSEL	
Monsieur Pierre LACROIX	
Monsieur Sébastien ARZALIER	

Certifié exécutoire par le Maire, Hervé PINEAU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2018, et de la publication le 22/03/2018

A Marsilly, le 22/03/2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.